

divergences, ce qui nous unit l'emporte sur ce qui nous divise. C'est un travail de longue haleine qui exige de la patience: auparavant, les différents regroupements ne se connaissaient pas du tout et il a fallu attendre le milieu des années 80 pour travailler ensemble et se coaliser.

Resserrer les liens avec la base, bâtir la solidarité, développer la cohérence et la force du mouvement, mais aussi renforcer les alliances avec le mouvement syndical: voilà autant d'éléments qui vont donner plus de force pour s'organiser et agir.

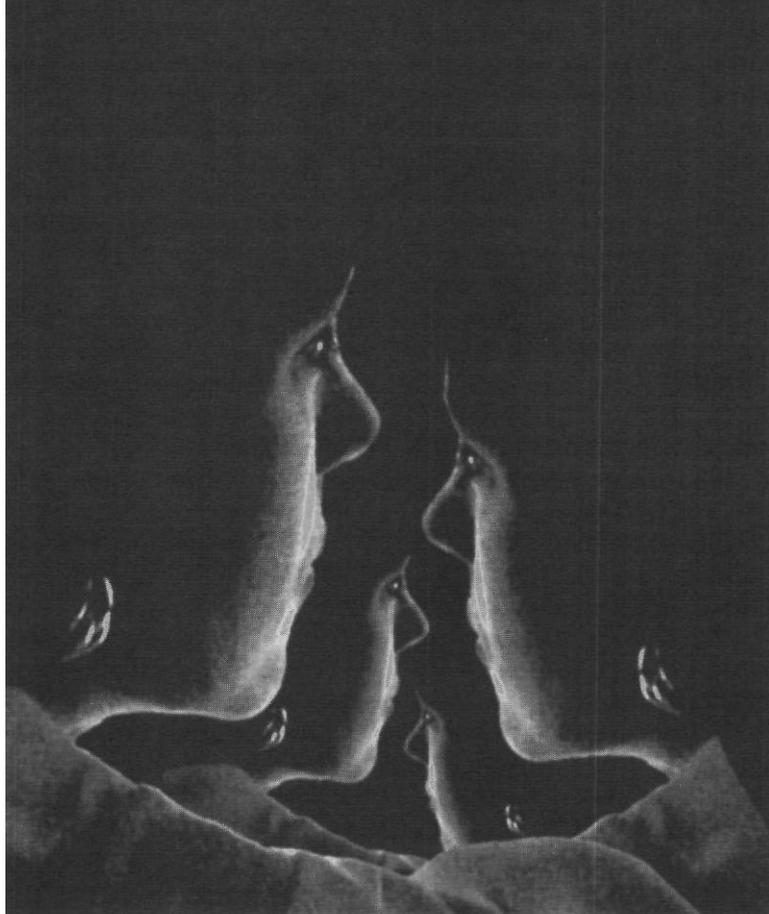
Le partenariat n'est pas l'unique voie à emprunter. Il doit faire partie d'une stratégie politique qui comprend une variété de moyens pour répondre aux multiples problèmes actuels. Malgré les difficultés qui lui sont inhérentes et des résultats incertains, il faut s'y engager en se donnant les atouts nécessaires pour équilibrer le rapport de forces.

1. Michèle Asselin de LR des Centres de femmes du Québec, Suzanne Daneau de La Boîte à lettres, Jean-Yves Jeannette de la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal, Martin-Pierre Nombre du RGPAQ, François Saillant du Front d'action populaire en réaménagement urbain.  
Animation: Marcelle Dubé - Secrétaire de séance: Liliane Rajaonina.

# L'ÉCONOMIE SOCIALE

Martin-Pierre Nombre, Liliane Rajaonina

Outil de transformation sociale ou béquille du libéralisme? L'économie sociale fait l'objet d'une vive controverse depuis que la Marche des femmes contre la pauvreté l'a remise à l'ordre du jour.



**L'économie** sociale a suscité de nombreux débats dans le cadre de différents groupes de travail et conférences, et chacun a pu prendre connaissance, dans la presse, des prises de position de militants du milieu communautaire, d'universitaires et de politiciens. Sans entrer dans la controverse, cet article propose des éléments de réflexion, à partir d'un bref historique et des analyses de quelques observateurs.

### Qu'est-ce que l'économie sociale

Parallèlement à l'émergence de nouvelles formes d'activités économiques, le milieu des années 1970 a vu la floraison d'une multitude de termes qui tentent de décrire un troisième secteur qui se développe hors de la sphère du secteur marchand et étatique: selon les pays, la diversité des activités et les règles particulières qui les régissent, on parle d'économie informelle, alternative, parallèle, communautaire, etc.

C'est à la même époque que l'on redécouvre l'économie sociale, concept ambigu dès le départ et qui peut encore prêter à confusion, et dont la définition ne semble pas faire l'unanimité entre les pays qui l'utilisent<sup>1</sup>. Toutefois, un certain nombre de principes, qui la distinguent des autres types d'économie du troisième secteur, permettent de délimiter l'espace qui lui est propre.

Au Québec, ces principes ont été repris et complétés par le groupe de travail sur l'économie sociale, qui en donne la définition suivante:

*«Pris dans son ensemble, le domaine de l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et organismes issus de l'entrepreneuriat collectif, qui s'ordonnent autour des principes et règles de fonctionnement suivants:*

- *L'entreprise d'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier;*
- *Elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État;*
- *Elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de décision démocratique impliquant usagers et usagères, travailleuses et travailleurs;*
- *Elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus;*
- *Elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelles et collectives<sup>2</sup>.»*

### L'économie sociale revisitée

La production de biens et services à des fins communautaires par le secteur privé traditionnel a toujours existé, dans une plus ou moins large mesure, en fonction des différentes phases de transformation de l'économie capitaliste.

L'économie sociale s'est dé-

veloppée en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le cadre du mouvement ouvrier, comme une alternative à l'économie capitaliste. Au Québec, elle a été vulgarisée à la même époque par la Société canadienne d'économie sociale de Montréal, donnant naissance à différentes initiatives, dont les Caisses populaires Desjardins en 1906<sup>3</sup>.

À partir des années 1960, l'objectif général de modernisation de la société se traduit par une intervention croissante de l'État dans l'économie et le social:

*«Pendant les années 1970, cela a signifié un moratoire à l'endroit du secteur privé et une méfiance à l'endroit du recours aux ressources de l'économie sociale et de l'économie informelle qui furent pratiquement oubliées...<sup>4</sup>»*

Mais depuis les années 1980, l'État-providence en crise change radicalement de perspective. Il lui faut réduire ses dépenses et recourir à la complémentarité des ressources communautaires.

### Pourquoi ici et maintenant?

Au Québec, le dossier de l'économie sociale a fait un retour en force sur la place publique depuis la Marche des femmes contre la pauvreté au printemps 1995: du Comité d'orientation et de concertation sur l'économie sociale au Sommet sur l'économie et l'emploi, en passant par la conférence sur le devenir social

et économique du Québec, le chantier sur l'économie sociale et le comité de suivi des recommandations du chantier, elle est devenue un enjeu central dans les débats publics.

Comme la plupart des sociétés industrialisées, le Québec subit les retombées de la crise de l'État-providence et la dégradation de la situation de l'emploi. Parmi les solutions préconisées pour diminuer le taux du chômage figurent la réduction du temps de travail, le partage de l'emploi, le travail autonome, l'économie sociale... Avec un taux de chômage réel qui dépasse les 20%, le Québec n'échappe pas à cette réalité.

C'est dans ce contexte que l'économie sociale est remise à l'ordre du jour. Dans quelle mesure et sous quelles conditions pourra-t-elle contribuer à la résolution des problèmes sociaux? Les avis sont partagés.

### **Quelques éléments de réflexion**

Si, au Sommet socio-économique, l'économie sociale a semblé faire consensus, plusieurs observateurs restent critiques face à ce regain d'intérêt. De plus, même si les définitions qui ont cours mentionnent que «*le domaine de l'économie sociale recouvre l'ensemble des mouvements coopératif et mutualiste et celui des associations*<sup>5</sup>», le débat sur l'économie sociale n'a pas eu lieu dans les groupes de base, alors que l'en-

semble du mouvement communautaire québécois se sent interpellé par cette question. Pour prendre position, il faut considérer les différentes analyses.

#### ÉCONOMIE SOCIALE ET SERVICES SOCIAUX

La question de l'économie sociale doit être analysée à l'aune du phénomène de reconfiguration de l'État-providence: ne risque-t-elle pas, dans la logique du marché, d'être simplement un outil permettant de refiler à la population la facture des services autrefois pris en charge par l'État<sup>6</sup>? L'économie sociale s'apparente à la privatisation des services vers le communautaire, car «*dans les visées néo-libérales, la participation ne signifie pas le renforcement du pouvoir des populations mais une utilisation stratégique des populations pour implanter des mécanismes de contrôle du développement local et de privatisation, notamment dans le champ des politiques sociales (santé, éducation, logement, etc.)*<sup>7</sup>.» Certains auteurs estiment que c'est la redistribution de la richesse qui doit être la question politique centrale de l'heure. Seule l'issue heureuse de la bataille autour de la fiscalité permettra d'éviter un recul sur les droits sociaux et une auto-gestion de la pauvreté<sup>8</sup>.

Pour le Groupe de travail sur l'économie sociale, par contre, prendre parti pour l'économie sociale, c'est suivre

les traces des comités de citoyens et citoyennes des années 1960, en s'investissant dans des actions alternatives visant à suppléer à l'inaction de l'État ou au caractère inadéquat des programmes, en poursuivant la création de services contrôlés par les citoyennes et citoyens eux-mêmes. Il estime cependant qu'il existe des responsabilités que seul l'État, garant de la sécurité du public et de la saine gestion des fonds publics, peut assumer: la qualité et l'accessibilité des services à tous les citoyens sur tout le territoire, le maintien des acquis en matière de protection sociale, d'éducation et de santé, mais aussi le développement de nouveaux services: «*C'est dans ce cadre que l'économie sociale s'inscrit en complémentarité avec l'État, en proposant de nouvelles façons de faire*<sup>9</sup>.» Dans cette optique, l'économie sociale permettrait d'éviter la polarisation entre l'étatisation et la privatisation, de créer de nouveaux emplois pour répondre à de nouveaux besoins, et de stimuler la solidarité sociale<sup>10</sup>.

#### ÉCONOMIE SOCIALE ET EMPLOI

Un deuxième type de considération qu'il importe d'avoir à l'esprit pour analyser l'économie sociale est la question de l'emploi. Dans nos groupes, nous côtoyons chaque jour la misère des personnes et surtout le manque d'emploi, dans une société où la remise en question du travail comme

seul facteur d'intégration n'est pas encore à l'ordre du jour. Les femmes, beaucoup plus souvent que les hommes, sont en situation de retrait du marché de l'emploi. Ce n'est pas pour rien que la revendication pour la mise sur pied d'un programme d'infrastructures d'utilité sociale faisait partie des revendications de la Marche des femmes.

Pour plusieurs auteurs, l'économie sociale représente une des solutions au problème du chômage. Ce point de vue est appuyé par l'OCDE, qui considère que les nouveaux emplois seront «à faible productivité et à bas salaires, et se feront surtout dans le secteur non marchand, pour pouvoir donner du travail à un nombre important de chômeurs peu qualifiés<sup>11</sup>». Cette perspective suscite un certain nombre de questions: quel statut auront ces emplois qui risquent d'être en partie réservés aux personnes assistées sociales contraintes de les occuper? Dans un contexte de développement du «Workfare»<sup>12</sup>, le travail d'utilité collective ne risque-t-il pas d'être assimilé aux mesures actives du parcours vers l'emploi de la réforme de la sécurité sociale?

Cependant, étant donné le taux actuel de chômage, et bien que l'économie sociale ne puisse être considérée comme LA solution au problème de l'emploi, pouvons-nous nous opposer à des initiatives susceptibles de contri-

buer à résoudre le problème de l'emploi des personnes avec qui nous travaillons?

L'enjeu actuel, c'est faire en sorte que l'économie sociale soit «un modèle économique qui reconnaît toute forme de travail, qui pénalise toute production destructrice et qui se veut solidaire<sup>13</sup>», et une économie «plurielle et mixte<sup>14</sup>» susceptible d'ouvrir sur un autre modèle économique.

En guise de conclusion, disons que si l'économie sociale peut servir d'instrument de privatisation et de démantèlement des programmes sociaux, elle peut aussi devenir un lieu d'expression de la vie culturelle et un outil de développement des milieux dévitalisés. Sans doute, de ces deux hypothèses, c'est malheureusement la première que l'on risque de voir se réaliser, mais aujourd'hui, l'économie sociale doit être vue comme une «opportunité dangereuse», capable de nous inciter à proposer des voies de sortie de la crise actuelle.

En cette fin de millénaire, nos sociétés se cherchent. Aucun des fondements des États ne semble épargné par une vague de remises en question. La situation actuelle est caractérisée par «un désarroi social, l'explosion des inégalités, l'apparition de nouvelles formes de pauvreté et d'exclusion, la crise de la valeur-travail, le malaise du pouvoir, le chômage de masse...<sup>15</sup>». Comme par le passé, les groupes populaires

et communautaires, les mouvements de femmes, les mouvements coopératifs et associatifs en général, en tant que lieux de contre-pouvoir, doivent élargir le débat autour de l'économie sociale en le replaçant dans le cadre d'un projet de société.

#### POUR EN SAVOIR PLUS:

ANIM'ACTION, CAPMO. *L'économie sociale: le véhicule sera-t-il solidaire?*, juin 1996.

D'AMOURS, M. *Présence de l'économie sociale au Québec; une illustration dans six secteurs et sept régions*, Chantiers sur l'économie sociale, octobre 1996, 30 pages.

DELISLE, J-F. «L'économie sociale n'est pas synonyme de l'habituelle "poutine" de la précarité», *Le Devoir*, 26 septembre 1996, A 7.

Groupe de travail sur l'économie sociale. *Revue de presse sur l'économie sociale*, Montréal, octobre 1996.

1. DEFOURNY, J. «Origines, contours et fonctions d'un troisième grand secteur», in DEFOURNY, J. et MONZON CAMPOS, J.L. (Dir): *Économie sociale entre économie capitaliste et économie publique*, Coll. Ouvertures économiques, Éd. De Boeck-Wesmael, Bruxelles, 1992, pp. 51-54.

2. SOMMET SUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI, CHANTIER DE L'ÉCONOMIE ET DE L'EMPLOI. «Osons la solidarité!: Rapport du groupe de travail sur l'économie sociale», 1996, p.6.

3. LÉVESQUE, B. et MALO, M-C. «L'économie sociale au Québec: une notion méconnue, une réalité économique importante» in DEFOURNY, J. et MONZON CAMPOS, J.L. (Dir): *Économie sociale entre économie capitaliste et économie publique*, Coll. Ouvertures